

Jour de séance 10

le vendredi 11 décembre 2020

9 h

Prière.

M. Bourque (Kent-Sud) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à renforcer les patrouilles policières afin de réprimer les infractions au code de la route dans certaines collectivités. (Pétition 3.)

Est déposé et lu une première fois le projet de loi d'intérêt privé suivant :

par M<sup>me</sup> Anderson-Mason, c.r. :  
27, *Loi modifiant la Loi sur la Commission des transports de Saint-Jean.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

M. Arseneault donne avis de motion 25 portant que, le jeudi 17 décembre 2020, appuyé par M. LePage, il proposera ce qui suit :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, les renseignements, les notes, les notes de service, les dossiers et la correspondance, quel que soit le support, notamment les courriels, les communications entre appareils mobiles, les NIP et les textos, concernant les discussions et les ententes avec le Groupe Lokia, ses établissements de soins de longue durée et ses établissements de soins spéciaux au Nouveau-Brunswick, y compris le Manoir de la Vallée, le Manoir Brise de l'Oasis, le Manoir Oasis de la Baie, le Manoir Sugarloaf et le Manoir Sunrise, ainsi que ses représentants et mandataires, en ce qui concerne notamment le projet pilote, les ratios en personnel et les niveaux de soins.

L'hon. M. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre reprenne le débat ajourné sur la motion d'adresse en réponse au discours du trône pendant une heure, après quoi la séance sera levée.

L'Assemblée reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M<sup>me</sup> Bockus, appuyée par M. Cullins, dont voici le texte :

que l'adresse dont le texte suit soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure pour la remercier humblement du gracieux discours qu'il lui a plu de faire à l'Assemblée législative :

---

Fredericton (N.-B.)  
le 17 novembre 2020

À Son Honneur,  
l'honorable Brenda Murphy,  
lieutenant-gouverneure de la province du Nouveau-Brunswick

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Nous, sujets très dévoués et loyaux de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick, qui tient maintenant séance, prions respectueusement Votre Honneur d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que vous nous avez fait et nous assurons à Votre Honneur que toutes les questions dont nous serons saisis durant la session feront l'objet de notre attention et de notre étude les plus diligentes.

Le débat se poursuit. Après un certain laps de temps, il est ajourné sur la motion de l'hon. M. Savoie, au nom du premier ministre.

---

La séance est levée à 11 h 17.

---

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel du ministère de  
l'Agriculture, de l'Aquaculture  
et des Pêches pour 2019-2020

(10 décembre 2020).